

La formation à distance et le perfectionnement des enseignants du collégial

Marcellin Croteau

Membre du Groupe de recherche-action
PERFORMA – Université de Sherbrooke

Suzanne Messier

Coordonnatrice du DPED-TBU
Cégep de Bois-de-Boulogne

La formation à distance pourrait-elle constituer une solution économique et appropriée à certains problèmes de perfectionnement d'enseignants du collégial ? À quelles conditions ?

On peut trouver un début de réponse à ces questions dans une étude descriptive de PERFORMA et de la formation à distance ainsi que dans l'expérimentation d'un cours à distance réalisée à l'hiver 1987 dont nous présentons ici les grandes lignes.

PROBLÉMATIQUE

Le rapport du Conseil des collèges¹, l'étude de Marcel Larue² et d'autres publications récentes mettent notamment en lumière la solitude professionnelle des enseignants ou de certains groupes d'enseignants du collégial et la nécessité de favoriser les échanges pédagogiques entre ces enseignants. Or, en même temps que s'accroissent les besoins d'échanges, les budgets de perfectionnement professionnel diminuent : moins d'argent pour les colloques, moins d'argent pour les déplacements et moins d'argent pour les stages. Cette contrainte, dont nous n'examinerons pas le bien-fondé, pourrait compromettre une situation qui occasionne déjà colère, frustration ou démission des enseignants du collégial. Pourrait-on imaginer qu'une utilisation plus importante des médias puisse permettre de concilier une augmentation des rencontres et une réduction des dépenses, tout en maintenant le cap sur l'objectif de développement de la qualité de vie pédagogique ?

EXPÉRIMENTATION

La situation des enseignants de Technique de bureau (TBU) au niveau collégial illustre particulièrement bien la problématique que nous avons esquissée. Dispersés par petits groupes dans un nombre considérable de collèges, ces enseignants s'apprentent à mettre en œuvre un nouveau programme et travaillent en conséquence à se donner les outils, les connaissances et les habiletés requises. Plusieurs d'entre eux se sont inscrits au diplôme de perfectionnement (DPED) en Technique de bureau offert dans le cadre de PERFORMA. C'est dans ce contexte qu'a été expérimenté, à l'hiver 1987, un projet d'activité de perfectionnement à distance. Le besoin d'un cours de télécommunication étant déjà identifié et les contenus élaborés, il fut proposé d'offrir ce cours en utilisant l'enseignement à distance. Une telle approche permettrait non seulement de solutionner certains problèmes relatifs à la dispersion de la clientèle, mais aussi de présenter plusieurs éléments du contenu de ce cours de télécommunication à l'aide d'un réseau télématique. L'appui du collège de Bois-de-Boulogne, du Comité mixte³ de PERFORMA et la collaboration étroite entre le responsable de l'audiovisuel de Bois-de-Boulogne, Monsieur Eduardo Brito, de la responsable du DPED soussignée et du professeur Robert Dupuy allaient permettre la réalisation d'un projet qu'on espérait satisfaisant et économique et dont voici les principales caractéristiques au plan pédagogique :

- un syllabus détaillé est remis à chacun des participants ;
- des bandes vidéo contenant, sous forme d'exposés, de tableaux et de diapositives, les principaux contenus du cours leur sont également acheminés ;
- des conférences téléphoniques permettent aux participants d'entrer en contact et d'amorcer les échanges avec ceux des autres collègues ;

- le courrier électronique INFOPUQ sert à compléter l'information, tout en favorisant une certaine interactivité ;
- à la fin de la partie vidéo, une rencontre en face à face de quinze heures dans l'Est du Québec et une autre à Montréal donnent aux participants, divisés en deux sous-groupes, une occasion de travail en équipe et de contact direct avec la personne-ressource
- des travaux d'application et d'approfondissement favorisent, tout au long du cours, l'intégration des connaissances et le développement d'habiletés pratiques.

Il s'agit donc d'une approche multi-média permettant non seulement de transmettre l'information mais aussi de favoriser les échanges et le travail d'équipe.

Aux plans organisationnel et financier, malgré sa complexité, le projet devait se réaliser avec un petit budget. Un parti pris pour la simplicité et des personnes aux compétences multiples permettraient de concevoir, de réaliser, d'animer et d'encadrer une activité comparable à un bon cours donné en classe mais à un coût nettement inférieur. Tenant compte d'un amortissement des coûts de production sur trois groupes et des économies de transport et d'hébergement, on espérait réduire de deux à cinq fois les dépenses habituellement occasionnées à différents niveaux par une activité traditionnelle. Les collègues participants devaient s'abonner à INFOPUQ et fournir l'équipement et les services requis par l'activité. Les participants devaient assumer certains coûts tels des frais d'interurbains et de multiplication des bandes vidéo.

Trente personnes, provenant de dix-neuf établissements, se sont inscrites à cette activité de trois crédits dont un groupe de dix-huit enseignants des cégeps de l'Est du Québec et les autres de Montréal ou d'ailleurs au Québec, et même d'Alberta.

Formation et perfectionnement

CONDITIONS DE SUCCÈS

Parallèlement à l'expérimentation, nous avons effectué une étude documentaire sur la formation à distance et le perfectionnement des enseignants du collégial (surtout dans le cadre de PERFORMA). Cette démarche ayant permis d'identifier certaines conditions pouvant influencer le succès d'activités de formation à distance dans le contexte visé, nous avons vérifié par questionnaires, auprès des participants, des intervenants des collèges et des responsables du projet, leurs perceptions en regard des aspects pédagogiques, administratifs et financiers de l'expérience. Les témoignages recueillis et les conclusions de notre étude de la documentation nous font conclure que l'expérience de formation à distance peut apporter une réponse aux deux questions formulées au début. Des économies financières substantielles ont résulté de cette expérience jugée très satisfaisante au plan pédagogique par les participants ; nos analyses nous permettent aussi de conclure avec une certaine assurance que les conditions suivantes contribuent au succès d'activités de formation à distance pour le perfectionnement des enseignants au collégial.

- Accorder une attention prioritaire aux aspects pédagogiques et s'appuyer d'abord sur les objectifs et les contenus d'enseignement.
- Tenir compte des principes de l'apprentissage coopératif et notamment :
 - favoriser les interactions égalitaires entre personnes qui travaillent en collaboration pour créer, découvrir ou reconstruire les connaissances qui leur sont utiles ;
 - reconnaître l'aspect social de l'apprentissage et la responsabilité du groupe d'apprenants face aux contenus et face aux moyens de se les approprier ;
 - donner au professeur un rôle de facilitateur ayant pour mission de mettre en place les conditions nécessaires à une démarche d'apprentissage coopératif⁴.
- Choisir les approches et les médias favorisant le plus possible l'interactivité, en tenant compte des habitudes et préférences des utilisateurs et du matériel disponible.

- Favoriser, dans la mesure du possible, au moins une ou deux rencontres entre les participants et avec la personne-ressource principale (le début et la fin d'une activité semblent particulièrement propices pour de telles rencontres).
- Garder des structures légères constituées sur la base de projets d'activités en formation à distance.
- Viser le court et le moyen terme : créer des activités dont l'espérance de vie et la rentabilité financière se situeraient entre trois et cinq ans.
- Choisir des approches dont le coût est compatible avec les ressources habituellement prévues pour des petits groupes (moins de 200 étudiants pour l'ensemble d'un projet).
- Développer un cadre organisationnel et budgétaire compatible avec la réalisation et l'administration d'activités de formation à distance (nouveaux postes budgétaires, règles adaptées de financement, reconnaissance des tâches nouvelles, etc.).
- Faciliter la création et l'expérimentation d'activités de formation à distance en accordant un support humain et financier aux groupes intéressés à de telles initiatives et en assurant une publicité adéquate.
- Réinvestir une partie des économies dans la recherche et l'équipement utiles à la formation à distance.
- Développer des stratégies pédagogiques adaptées aux outils et aux approches à distance.

CONCLUSIONS

L'éparpillement géographique des collèges et le nombre souvent très faible d'enseignants par discipline dans chacun d'entre eux rendent à la fois nécessaires et difficiles les échanges dans le réseau collégial. Qu'il s'agisse de perfectionnement formel ou d'échanges informels, les technologies modernes, utilisées à bon escient, permettent, non seulement de remplacer à coûts avantageux un certain nombre de rencontres en face à face, mais elles pourraient devenir le catalyseur de cette vie professionnelle plus intense que tous semblent souhaiter. Malgré les

contraintes liées à une première expérience et aux délais très courts de mise en œuvre, l'expérience décrite ici s'est avérée un succès. Les réponses des trois groupes de personnes consultées laissent voir un taux de satisfaction élevé surtout au plan pédagogique et l'analyse budgétaire confirme l'hypothèse à l'effet que des économies substantielles (environ 50 %) découleraient de cette modalité d'enseignement à distance, pourvu qu'une centaine d'étudiants s'inscrivent à une telle activité en une ou quelques sessions. Les coûts plus élevés de préparation de l'activité sont avantageusement compensés par une réduction des frais de déplacement et d'hébergement. Cette piste d'action semble prometteuse ; mille possibilités s'ouvrent à nous, il s'agit de choisir et surtout d'essayer. ☒

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. CONSEIL DES COLLEGES, *Enseigner aujourd'hui au collégial. L'état et les besoins de l'enseignement collégial*, Rapport 1986-1987.
2. LARUE, M. et M. WHYTE, *Le perfectionnement des professeurs de l'enseignement professionnel des cégeps*, Collection Études et réflexions sur l'enseignement collégial, Commission de l'enseignement professionnel, Conseil des collèges, 1987.
3. Le Comité mixte est formé de représentants des collèges et de l'Université de Sherbrooke.
4. HENRI, F. et A. KAYE, *Le savoir à domicile*, Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1985. Résumé des pages 308 et 309.